



PROTECTION
JURIDIQUE

Ipocamp

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/06/2021

IPOCAMP RÉCOMPENSÉE PAR L'ARGUS D'OR DE L'ASSURANCE POUR SA NOUVELLE OFFRE DE PROTECTION JURIDIQUE !

Le 17 juin, Richard Mekouar, président d'IPOCAMP, s'est vu remettre un Argus d'Or de l'assurance dans la catégorie « dommages particuliers » pour son offre de protection juridique en propriété intellectuelle conçue en collaboration avec Covéa Protection Juridique, le spécialiste de la protection juridique sur mesure. Les Argus d'Or récompensent chaque année les offres d'assurance les plus innovantes.

Ipocamp : une solution innovante de protection des créations

Grâce à sa solution d'horodatage, Ipocamp permet à ses utilisateurs de déposer en blockchain leurs productions intellectuelles afin de se pré-constituer la preuve de l'antériorité de leurs créations ainsi qu'un fort indice de leur paternité sur celles-ci dans le but de faire face aux potentiels litiges.

Toutefois, en raison des coûts et de la durée des procédures de justice, il est parfois difficile pour les créateurs et aux artistes de défendre leurs droits à la propriété intellectuelle et de prouver l'antériorité de leurs travaux. Face à ce constat, Ipocamp qui propose une solution d'horodatage des productions intellectuelles reposant sur la blockchain, s'est associée à Covéa Protection Juridique pour élaborer un contrat d'assurance qui couvre la propriété intellectuelle, un risque relativement méconnu des assureurs.

Richard Mekouar, Président d'Ipocamp, conclut : « IPOCAMP est très honorée de ce prix qui vient saluer le fruit d'une étroite collaboration avec Covéa PJ, au service de la protection des créations. C'est une très bonne nouvelle pour nos utilisateurs et pour l'ensemble des créateurs, professionnels comme particuliers. »

IPJ : une solution inédite, sur-mesure, associant blockchain et assurance



Ipocamp a fait le choix de construire une offre inédite aux côtés de Covéa Protection Juridique, le spécialiste de la Protection Juridique sur mesure.

Celle-ci prend en charge les frais de ses adhérents dans le cas de litiges relatifs à la Propriété Intellectuelle. Elle propose un dispositif complet de protection intégrant l'horodatage des travaux intellectuels, une assurance protection juridique et un accès à une ligne téléphonique d'informations juridiques.

Ce produit / Cette offre s'adapte aux besoins des clients, particuliers comme professionnels. Au sein de ces deux catégories, le produit est pensé de manière progressive et se décline selon différents niveaux de garantie qui concernent :

- Le périmètre de protection des droits (propriété littéraire, artistique, marques...)
- Le territoire effectif (en France, dans le monde y compris États-Unis, Canada et Chine)
- Le niveau de prise en charge (plafond, nombre de litiges, honoraires et/ou frais...)

Ce produit a été reconnu innovant à plusieurs égards :

- Il associe la génération d'une preuve blockchain et une assurance pour offrir une couverture optimisée
- Il propose une protection qui va crescendo avec ses cinq formules
- Il intègre et sécurise la couverture du risque PI historiquement exclu ou fortement minoré des contrats PJ

Christophe Bardet, Directeur Général de Covéa Protection Juridique : « Nous sommes fiers de démêler les tracas des créateurs aux côtés d'Ipocamp et de recevoir l'Argus d'or, témoignant de notre savoir-faire en protection juridique sur-mesure. »

À propos d'Ipocamp :

Ipocamp est une solution créée en 2018 permettant de prouver l'antériorité d'une création à l'international, de retracer son processus créatif et de renforcer la preuve de sa paternité grâce à la faculté d'horodatage de la blockchain. Notre solution s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels (grands comptes, PME, cabinets d'avocats...) et sont concernés tout type de format d'actif immatériels, qu'ils soient artistiques ou scientifiques.

<https://www.ipocamp.io>

À propos de Covéa Protection Juridique :

Covéa Protection Juridique, membre du groupe Covéa est le leader sur le marché de la protection juridique des particuliers et des professionnels. Covéa Protection Juridique est spécialisée dans la création de solutions de protection juridique sur mesure qui s'adaptent aux besoins spécifiques de ses partenaires. Notre vocation : être les démêleurs de tracas de nos assurés.

Covéa Protection Juridique, en chiffres (2020) :

- N°1 en PJ des professionnels et particuliers
- 264 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 3.6 millions de clients
- 476 collaborateurs dont 343 juristes
- 608 000 informations juridiques délivrées par an
- 92 500 litiges traités par an

<https://www.covea-pj.fr/>

<https://www.linkedin.com/showcase/coveaprotectionjuridique>